



## INFO PRESSE COVID-19

---

**Date :** 17/04/2020

**Heure :** 15h

**De la part de** service communication  
communication@grandchambery.fr

### Une aide exceptionnelle pour les enfants des familles les plus précaires

En période normale, un repas confectionné par un nutritionniste est proposé par la Ville de Chambéry à l'ensemble des enfants inscrits à la cantine scolaire. Ce service ne peut plus être proposé depuis le début du confinement, et la décision nationale de fermeture des établissements de petite enfance et des établissements scolaires.

Soucieux de poursuivre l'accompagnement des familles les plus précaires, Michel Dantin, maire de Chambéry, avait annoncé début avril sa volonté de mettre en place une aide spécifique à destination des enfants issus des familles aux quotients familiaux les plus bas. Un travail de recensement des familles et de coordination a donc été réalisé.

Michel DANTIN, Maire de Chambéry et Président du Centre Communal d'Action sociale de Chambéry (CCAS), et la municipalité de Chambéry, décident qu'une aide d'urgence exceptionnelle de 100 euros par enfant sera accordée aux familles les plus précaires, par le CCAS de Chambéry.

#### Une aide versée à qui ?

Cette aide sera versée aux familles ayant un quotient familial compris entre 0 et 561 ou dont les revenus sont inférieurs ou égaux au plancher défini par la CAF.

Ce sont ainsi près de 1 000 enfants (environ 700 familles) qui recevront cette aide.

Ces familles payent habituellement 1,53 euros par repas pour les quotients jusqu'à 477 et 2,04 euros pour les QF jusqu'à 561.

#### Sous quelle forme ?

Cette aide est versée en bons d'achat de produits alimentaires (hors alcool) et de cosmétiques de première nécessité.

#### Quand ?

Les familles les plus précaires, dont le QF est inférieur à 200 (66 enfants soit 48 familles) recevront cette aide à partir de **lundi**.

**GRAND CHAMBERY | VILLE DE CHAMBERY**  
**DIRECTION MUTUALISÉE DE LA COMMUNICATION**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr

 @GrandChambery |  @VilledeChambery -  @ChamberyOfficiel

Les autres devraient la recevoir d'ici la fin du mois en raison du délai d'approvisionnement en bons d'achat.

**Comment ?**

Les familles seront contactées par téléphone ou par mail pour venir récupérer leurs bons d'achat, contre signature.